

CHOUIKI, Mustapha (2017) *Un siècle d'urbanisme. Le devenir de la ville marocaine*. Paris, L'Harmattan, 256 p. (ISBN 978-2-34310-500-0)

Mohamed Hocine

L'aménagement durable du territoire et la participation citoyenne :
une relation à penser

Volume 62, Number 175, April 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057090ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1057090ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Hocine, M. (2018). Review of [CHOUIKI, Mustapha (2017) *Un siècle d'urbanisme. Le devenir de la ville marocaine*. Paris, L'Harmattan, 256 p. (ISBN 978-2-34310-500-0)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 62(175), 207–209.
<https://doi.org/10.7202/1057090ar>

développement urbain et participer au choix et à la mise au point des solutions» (p. 81). Tout reste une affaire de spécialistes : élus locaux, praticiens, promoteurs... Marc Huret aurait pu mettre en exergue la grande diversité des postures et des jeux d'acteurs, notamment selon la qualité de la maîtrise d'ouvrage.

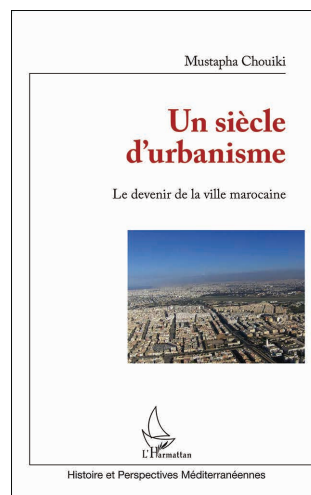
Pour changer l'urbanisme, l'auteur appelle à une grande mobilisation, des habitants aux professionnels en passant par les intellectuels. Mais plutôt que de s'appuyer sur des initiatives d'habitants qui se développeraient à l'écart des politiques publiques, il pousse à l'adoption d'une nouvelle législation, radicale. Sur cette base, l'agenda 2020-2040 évoqué dans le titre consisterait à énoncer à l'échelle des agglomérations un projet de ville, c'est-à-dire un ensemble cohérent d'objectifs à poursuivre et de programmes à réaliser. Ce projet ferait preuve de pédagogie. Par exemple, il serait illustré par des cartes présentant les limites de la ville, ainsi que les centralités existantes et à renforcer. Partisan de la mixité entre l'habitat, les emplois, les équipements et les services, Huret s'attache en particulier au commerce parmi les fonctions à réintégrer dans les quartiers et les bourgs. Selon nous, il aurait pu réfléchir également aux activités manufacturières, dans la mesure où les progrès faits dans les nouvelles technologies rendent parfois possible leur réintroduction dans des espaces à dominante aujourd'hui résidentielle.

Au final, ce livre mêle à la fois l'utopie et le concret. Son impertinence et sa pertinence sont susceptibles d'intéresser un large public, notamment des étudiants qui compléteront ainsi leur approche plus didactique de l'urbanisme.

Référence

MASPÉRO, François (1990) *Les passagers du Roissy-Express*. Paris, Le Seuil.

Christophe DEMAZIÈRE
Université François-Rabelais de Tours
Tours (France)



CHOUIKI, Mustapha (2017) *Un siècle d'urbanisme. Le devenir de la ville marocaine*. Paris, L'Harmattan, 256 p. (ISBN 978-2-34310-500-0)

Mustapha Chouiki est consultant en urbanisme et en aménagement et ancien professeur à l'Université de Casablanca. Il a dirigé de nombreuses recherches et a écrit de nombreux ouvrages sur la ville, l'habitat et l'urbanisme au Maroc. Son dernier ouvrage, objet de la présente recension, est composé d'une introduction, de trois parties de trois chapitres chacune, d'une conclusion et de nombreuses annexes.

L'auteur établit le bilan d'un siècle d'urbanisme, à travers une série d'analyses et de lectures, pour enfin explorer les perspectives d'avenir de la ville marocaine. Le contexte est notamment lié à la commémoration du centenaire de la loi de 1914, la première sur l'urbanisme au Maroc, mais également au fait d'un Maroc en quête d'amélioration de son image de marque. En effet, leur pays ayant été épargné de l'instabilité qui a touché la région (Afrique du Nord et Moyen-Orient) et convoité par les investissements directs étrangers (IDE), les pouvoirs publics marocains sont de plus en plus conscients de la nécessité d'assainir l'urbanisme.

Dans les deux premières parties et les deux premiers chapitres de la troisième partie du livre, l'auteur explique le rôle qu'a

joué l'urbanisme au Maroc au cours des 100 dernières années. L'analyse, plus ou moins bien documentée, est de trois types : chronologique, sectorielle et synthétique. Pour Chouiki, l'urbanisme constitue un vecteur de changements assez déterminant pour le devenir du pays, mais également un vecteur de résistance et d'inertie, à l'origine de l'apparition d'un certain nombre de problèmes urbains.

Dans le dernier chapitre de la troisième partie et dans la conclusion, l'auteur propose un nouvel urbanisme, à vision stratégique, pour une ville plus conforme aux normes internationales. Il donne certains détails sur les performances à atteindre et la manière d'accomplir un urbanisme intégrateur, fédérateur et partagé. S'adressant aux décideurs, il propose un certain nombre de réformes à entreprendre.

Mustapha Chouiki met particulièrement en évidence le lien qui s'est formé, il y a un siècle, entre urbanisme et modernisation, de même que la nécessité de valoriser ce lien pour baliser le chemin du développement futur du pays et dépasser les obstacles du présent. Pour lui, les signes actuels de modernisation ne sont pas fiables (frustrations, indigence urbaine, faible mobilité sociale, etc.). «Le Maroc vit au rythme d'une urbanisation sans modernisation certaine et globale», écrit-il (p. 200).

L'ouvrage traite d'une manière remarquable les développements en matière d'urbanisation sous l'angle des continuités et ruptures. Dans le cadre de ses analyses, l'auteur trouve une «prééminence de la continuité» (p. 131) ou encore que les «changements s'opèrent toujours dans la continuité [et que] même la décolonisation du Maroc n'a pas pu ébranler cette continuité» (p. 149). En effet, les ruptures introduites par l'urbanisme colonial n'ont pas été voulues totales et profondes.

Pour briser l'étai de la crise due aux inaltérables continuités, l'auteur propose, dans le dernier chapitre, le concept de

«rupture positive» (p. 188). Une telle rupture permettra de ne plus recourir aux solutions à caractère conjoncturel et de mettre en place :

- une vision stratégique de la ville marocaine de demain : modernisation du profil urbain, pour une ville inclusive, compétitive, frugale, résiliente, intelligente, humanisée;
- un renouvellement de l'urbanisme : globalité, cohérence et transversalité de la stratégie, plus grande performance et réforme des codes et règlements.

Par ailleurs, l'auteur reconnaît la modestie de son ouvrage par rapport aux objectifs imposés par la problématique ; il reconnaît également que l'incursion dans tout un siècle d'urbanisme et d'urbanisation est rapide (p. 9). Dans le même sens, il ne prétend pas avoir mené une recherche exhaustive (p. 195) et admet que le champ investi est inépuisable. En conclusion, il énonce, sous forme de questions ouvertes, des pistes de recherche pour l'avenir. En effet, l'aspect concis et synthétique du texte nous pousse à espérer que cet ouvrage soit suivi par d'autres. Écrits par l'auteur ou par d'autres chercheurs, ils auront l'avantage d'enrichir le «nouveau discours» sur la ville marocaine.

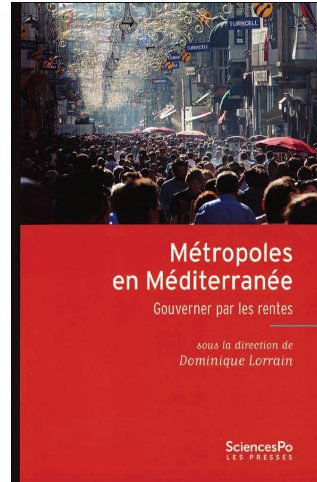
Les limites de l'ouvrage résident dans le fait que le texte est densément fourni en données et informations qui le rendent difficilement lisible pour un public peu initié. Seulement, cette démarche foncièrement synthétique a également constitué un atout. Elle a permis d'analyser le développement urbain et d'expliquer les facteurs ayant présidé aux évolutions récentes du paysage urbain et de l'urbanisme marocains. Et conformément à sa finalité, la démarche a permis d'interpeller les décideurs pour les inciter à rompre avec les pratiques du passé en leur fournissant quelques pistes innovantes à suivre.

Enfin, il y a lieu de rappeler que le Maroc (ancien empire chérifien) a été le dernier pays d'Afrique du Nord à tomber sous la domination européenne, en 1912, et ce, notamment

en raison d'une importante capacité de résilience politique, socioculturelle et spatiale urbaine. Le passage tardif sous protectorat principalement français a eu entre autres pour conséquences une « modernisation » plus élaborée que celle subie par d'autres colonies françaises, plus anciennes, et avec moins de traumatismes pour la population et ses structures sociopolitiques. De ce fait, le Maroc est, encore aujourd'hui, parmi les pays de la région qui maintiennent des rapports relativement apaisés, dans le cadre d'une culture duale : traditionnelle et moderne. Le pays pourrait donc, à l'avenir, constituer un modèle en matière de développement, en général, et urbain en particulier, notamment à travers des formes d'alternance entre tradition et modernité, entre « continuité » et « ruptures positives ».

Le livre constitue indéniablement une contribution à la recherche urbaine marocaine contemporaine. L'ouvrage est intéressant à lire pour les chercheurs, les praticiens, les acteurs administratifs et politiques, pour ceux qui interviennent comme pour ceux qui devront intervenir à l'avenir en matière d'urbanisme et d'urbanisation. Je pense notamment aux étudiants en aménagement, urbanisme et sciences politiques. L'ouvrage est d'une utilité certaine dans le contexte marocain, mais également dans les contextes proches des pays en voie de développement : maghrébins, arabes et africains.

Mohamed HOCINE
École polytechnique d'architecture
et d'urbanisme, M. H. Ait-Ahmed Alger
Alger (Algérie)



LORRAIN, Dominique (dir.) (2017) *Métropoles en Méditerranée. Gouverner par les rentes*. Paris, Presses de Sciences Po, 322 p. (ISBN 978-2-72462-060-3)

Des métropoles méditerranéennes : de la rente à la violence

L'ouvrage dirigé par Dominique Lorrain est très stimulant. Il s'appuie sur quatre contributions de chercheurs spécialistes d'une grande ville méditerranéenne : Istanbul pour Jean-François Pérouse, Beyrouth pour Éric Verdeil, Alger pour Taoufik Souami et Le Caire pour Pierre-Arnaud Barthel. Si chaque monographie est présentée de manière différente, la problématique commune est clairement perceptible.

Métropoles en Méditerranée est structuré selon deux questionnements. Un premier a trait aux modes de gouvernance, le second au partage des rentes. Les villes sont des lieux de « production » de rentes : la rente foncière ; la sinécure ou rente de situation c'est-à-dire le profit tiré du seul fait qu'on occupe un emploi protégé ou stratégique ; enfin, la rente de monopole, celle dont disposent les exploitants de réseaux qui tirent un profit excessif de l'utilisation de ces réseaux. Une des grandes questions urbaines est donc celle du partage de ces rentes. Qui en bénéficie et selon quels mécanismes ? Dans les villes des rives sud et est de la Méditerranée, l'ensemble